L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 5 AVRIL 1870. 43me Année.—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI MATIN, 5 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, continuation de la vente du fonds et de l'installation du magasin No 42 rue Vieille-Levée.

Encan pour Dames—Au magasin de James Bylack, au No 108 rue du Canal, à 11 heures.

Par G. Lémmon, à la salle d'encan, un grand assortiment de canifs, couteaux de table et de poche, etc.

Par R. J. Montgomery, aux vastes écuries 213 et 215 rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, mules, voitures, harnais, &c. Et, à la salle d'encan de l'encanteur, rue du Camp, un assortiment général de meubles.

Par J. Dejan, aux écuries de P. Liner, rue Gravier, chevaux de selle et de harnais, mules, voitures, &c.

Par G. Valeton, au magasin de J. H. Carter, Canal, entre Fulton et Franklin, 1000 douzaines de conserves, par lot et 2 lots, et pêches à l'eau-de-vie. De plus, à son magasin d'encan, de whisky et connaissements en général, vins, bière, &c.

Par G. Forest, à la place P. M. Morphy, à la salle d'encan, au grand étage du No 42 rue des Magasins, 100 Par Hoffman, Marks & Co, au No 88 de la rue de Chartres, chaussures bellement fines de saison.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, 42 et 44 rue de la Levée, marchandises sèches et autres en intance.

Par E. Morphy, à son magasin de la Levée, rue de la rue Lafayette, 200 sacs de maïs.

ATTENTION !!

Vente définitive de l'ancien fonds et de l'installation du magasin No 42 rue Vieille Levée, entre Bienville et Iberville, Dépêche Postale, aujourd'hui, mardi, à 11 heures, à 10 heures et demie, sur les lieux. Les étagères, vitrines, comptoirs, etc, seront mis à l'enchère à midi.

Par Thé. Voyez l'annonce d'encan de M. E. Morphy, pour aujourd'hui, à 10 heures du matin.

Mais! Mais! Voyez l'annonce de E. E. Morphy, encanteur.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Mardi.

Orléans—Galathée, Bonsoir M. Pantalon et autre Divertissement.

Academie—Lucile Western, dans le drame de Fron-Fron.

St Charles—Idylle.

Cirque Ambs—Fidèle Circle.

Le Sénat et les annexions.

C'est un fait assez remarquable que le Sénat des Etats-Unis paraît systématiquement opposé aux annexions. Après la guerre de sécession, M. Seward, dans le but de créer une diversion salutaire aux passions politiques du moment, avait conçu le projet une série de traités ayant pour objet différentes acquisitions de territoire. Ces acquisitions, peu importantes par elles-mêmes, pouvaient cependant, devenir fort utiles en prévision d'une guerre avec l'Angleterre; elles devaient offrir des ports de refuge et de ravitaillement aux flottes fédérales on aux croiseurs américains; et elles pouvaient par la suite, servir de jalons à des annexions plus sérieuses.

Les trois projets de M. Seward comprenaient l'acquisition du territoire d'Alaska, celle de St-Thomas et celle d'une station navale à l'Océanie. On se rappelle les refus invariables opposés par le Sénat à tous ces projets. Si la cession d'Alaska par la Russie a fini par être ratifiée, c'est que le Sénat a craint de mécontenter la seule puissance européenne qui eût été complaisante au gouvernement de Washington pendant la guerre. Le traité pour l'acquisition de St-Thomas a été rejeté et il n'est pas question de la troisième proposition.

On ne peut plus douter aujourd'hui que la résistance du Sénat aux plans de M. Seward vint de ses rancunes contre le Président. Et, en nous voyant que la majorité des sénateurs de l'Union, en ce qui concerne la question des annexions, ne fait pas preuve d'une grande sympathie pour les projets formés par le président Grant, à l'égard de St-Domingo, voir.

Les dépêches de Washington nous apprennent que Grant désespère de voir ratifier le traité par lequel la république de St-Domingo cède aux Etats-Unis tout le territoire de la baie de Samana. Ce refus en présence d'un fait pour ainsi dire accompli, est très significatif. C'est, en même temps qu'un blâme adressé au gouvernement, une déclaration de parti pris en ce qui concerne les annexions. A quoi devons-nous attribuer cette détermination du Sénat?

A l'époque où l'esclavage existait, l'opposition du parti abolitioniste aux annexions du côté du Sud avait sa raison d'être; mais, aujourd'hui, c'est dans un autre ordre d'idées qu'il faut chercher les mobiles qui inspirent le Sénat.

On a dit que de graves intérêts pécuniaires étaient engagés dans l'affaire de Samana et un journal prétendu que le Président avait une part dans ces intérêts. Il est temps que quelque enquête qui pourrait impliquer les intéressés mène pas sur faire agir auprès des sénateurs influents qui feront tous les obstacles en, comme cette occupation de Samana pourait se rattacher à des projets futurs d'annexion ou d'intervention dans le golfe du Mexique, on pourrait ajouter que le puissance qui a le plus d'intérêt à contrarier ces projets, a su employer des arguments personnels auprès de certains sénateurs pour faire échouer la ratification du traité.

Dans la triste époque où nous vivons on est réduit pour expliquer la conduite politique des grands corps du gouvernement, à recourir aux conjectures les moins honorables pour les gouvernants et les législateurs.

Tous ceux qui s'opposent à la ratification du traité ne se sont pas-être pas montrés accessibles aux influences illicites dont nous venons de parler, mais il en est à des motifs qui n'ont rien de patriotique. Les uns sont animés d'une jalousie aveugle contre le pouvoir exécutif et sont disposés à faire leur sanction à toute mesure qui émane de l'initiative de ce pouvoir. Les autres sont tellement absorbés par la question du nègre qu'ils ne veulent entendre parler d'aucune autre. Pour ceux-là, les grands intérêts politiques et économiques des Etats-Unis effacent devant les préoccupations absorbantes que leur donne leur sollicitude pour la destinée du Nègre. Et ceux-ci comme le président Grant, l'élu du parti radical, le vainqueur du Sud, voit ses projets et traités par le Sénat avec le même sang-froid que l'on eût ceux de l'ex-secrétaire Seward.

La vente des actions de la ville DANS LE CHEMIN DE JACKSON.

Nous avons dit que l'ordonnance qui autorisait le Trésorier municipal à vendre *ses actions* offrait les actions de la ville dans le chemin de fer de Jackson, avait paru dans le journal officiel samedi matin. Il paraît que dans la journée de samedi, M. Mount, le trésorier, a vendu on ne sait au dans quel temps, et à quelle heure à un M. Cassab, agent des spéculateurs qui contrôlent le chemin de fer Mississippi Central, les 50,000 actions de la ville moyennant 5 cents. Hier, on s'est présenté au bureau de la Compagnie pour faire opérer le transfert des actions sur les livres. Le général Beauregard, président de la Compagnie, a refusé d'opérer ce transfert. La question va donc être portée devant les Cours; les arguments ne manquent pas pour faire considérer comme nulle et non avenue une pareille vente.

Mais, en laissant la question de légalité à part, nous croyons qu'on n'a jamais en d'exemple d'une transaction plus coupable ou plus impudente. Dans la journée de samedi, il a été impossible de trouver le trésorier à son bureau, et le jusque après une bordelaise. Ces messieurs avaient résolu d'éviter une injonction et d'opérer, comme même, dans le secret du cabinet, une transaction qui, paraît-il, leur tenait fort à cœur—on devine aisément pourquoi.—On trouvera dans notre chronique locale une lettre de l'avocat de ville relative à cette téméraire affaire.

AUTRE ACCIDENT SUR LE MISSISSIPPI CENTRAL.—Nous lisons dans le *Vallonia* publié à Water Valley, en date du 2 avril: « Nous arrêtons notre presse pour annoncer qu'un autre accident vient d'arriver au train de voyageurs allant au nord sur le Mississippi Central, hier soir vers dix heures, à deux milles au nord de la station Pickens. La locomotive est le tender, ainsi que le wagon de la malle, celui des bagages et un wagon de voyageurs de seconde classe ont été précipités dans un petit ravin d'environ 12 à 15 pieds. M. Pillington, pompier sur la locomotive, a été sérieusement blessé, le conducteur, le mécanicien, le chauffeur et l'agent de la malle ont été légèrement blessés. Un voyageur a eu l'épaule cassée, et plusieurs autres ont été de contusions. On suppose que l'accident est dû à l'enlèvement d'un rail sur le viaduc en bois. On dit que c'est la deuxième fois qu'un rail a été enlevé de la ville pour de cet endroit.

La Nouvelle Administration.

Hier, à midi, le maire Flanders et les sept administrateurs municipaux créés par la nouvelle loi, après s'être réunis au bureau du gouverneur, se sont rendus à l'Hôtel de ville pour prendre possession de leurs fonctions. Ils y ont trouvé M. Conway auquel M. Flanders a exposé l'objet de leur visite. M. Conway a prétendu que M. Flanders n'avant été nommé que samedi ne pouvait entrer en fonctions que lundi prochain, et qu'il en était de même de MM. Delassize et Macarty. Mais M. Flanders n'a pas reconnu cette prétention et il a ouvert la séance du nouveau Conseil municipal. Cette première séance a été employée à la vérification des pouvoirs. On trouvera dans notre chronique locale le compte-rendu d'une seconde séance, tenue dans la soirée, et dans laquelle il a été résolu de faire poursuivre tous ceux qui ont participé à la prétendue vente des actions de la ville dans le chemin de fer de Jackson.

MALTES DE TOUTE.—On a reçu hier en ville des lettres datées de Paris du 24 février et d'autres du 18 mars. Nous signalons quelques renseignements la malle du 24 février avait retardé de près d'un mois.

NOUVELLES MÉTÉOROLOGIQUES.—Nos derniers journaux de France nous annoncent la mort de Léon Gozlan, âgé de 24 ans, directeur du théâtre du Châtenel-Faubourg-Saint-Antoine, actrice dramatique, fille de Frédéric Lemaître, et de Charles Viarne, jeune écrivain de Nymes, chroniqueur du *Monde Illustré*, mort phtysique. Charles Lemaître avait 43 ans; il venait d'être atteint de la variole, et, dans un accès de fièvre chaude, il s'est jeté par la fenêtre du quatrième étage, et il a eu la tête fracassée.

TUTEURS DE L'OPÉRA.—Le Carême passe sur l'Opéra avec même l'ellouvre. Les représentations se suivent et ..... les recettes se maintiennent à un chiffre des plus convenables.

La salle était, hier soir, brillamment pleine. On donnait *La Favorite* au bénéfice de M. Depassio. Le bénéficiaire a reçu du public un accueil chaleureux et sympathique. Il a été rappelé à plusieurs reprises au milieu d'un concert d'applaudissements. La Stolz a été applaudie, rappelée, applaudissement et succès sont toute la bande.

Demain on donne pour ce soir: *Lucia, Gabatina*, opéra-comique, en deux actes de Victor Massé, avec Mlle Dupuy, MM. Kelliz, Thiery et Bouchick.

—Bon soir *Madame Pantalon*, opéra-comique en un acte de Grisay, avec Mmes Dinne-Stre, Mignot, Pottier et Boudro, MM. Lavigne et Kelliz.

Ce Divertissement, dans lequel dansent Mlles Billon, Pepita et Keelit et M. Charles.

Jeudi, *La Prophète*.

Samedi, *La Traviata*.

THÉATRE SAINT-CHARLES. — La célèbre troupe Marlacchi continue à ce théâtre le cours des représentations d'*Ondine*, pièce féerique avec ballets et divertissements. Il y a de fort jolis tableaux dans cette pièce, notamment celui de la grotte du Rhin et le tableau final du Domaine enchanté. Les ballets sont fort bien arrangés et dansés par Mlle Pierson et le cavalier Morlacchi seul dans un chef très gracieux et sont toujours bissés. Nous mentionnons particulièrement parmi les danseuses Giuseppina Morlacchi et Giovanna Mazzoni. On donne *Ondine* tous les soirs à huit heures.

DES CAUSES DE LA MORTALITÉ PARMI LES MALADES DE POITRINE.—Tel est le titre sous lequel trente le docteur Roland Hunter adresse une communication à un médecin de ces mêmes colonies. Le médecin établissant que, même sous cette climat, un compagnie des décès des malades de poitrine. Il est donc d'une importance de rechercher les causes auxquelles il faut attribuer cet étrange résultat. C'est ce que fait le docteur Hunter. Nous n'avons pas à nous occuper sur le mérite de ses observations qui ne peut être apprécié par la profession médicale; et, d'ailleurs, il ne saurait en être question dans un journal politique qui ne s'occupe des affaires de la province et ne s'occupe des choses que les plus les affaires de la province et ne s'occupe des choses que les plus intéressantes et les plus importantes pour le public. Le docteur Hunter ne s'occupe ici que des choses qui ne sont pas faites en vertu de la présente ordonnance.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Puis M. Shaw, une résolution chargeant le maire de préparer telles ordonnances qu'il croira nécessaire pour mettre en opération les divers départements sous la nouvelle charte.

Le temps régulier pour les séances est fixé à trois heures du soir et à 7 heures.

La résolution immédiate que le Conseil se réunira tous les soirs jusqu'au vote ordre.

MM. Pierce et Emley sont nommés pour former un comité chargé de faire un plan pour le gouvernement du Conseil.

Le Conseil s'ajourne.

NOUVEAU MOTEUR POUR LES CHARS DE VILLE.—Des expériences ont été faites vendredi et samedi, dans la nuit, avec une machine pneumatique qui contient, en outre, deux compartiments, dans lesquels, en outre, deux compartiments, dans lesquels, en outre, deux compartiments, dans lesquels